

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie dispose d'une industrie diversifiée (météorologie, métallurgie, agro-alimentaire, tourisme, etc.) et d'activités secondaires (commerce, services, etc.) et rarement des produits à valeur ajoutée interne élevée (essence de niaouli).

La mise en place d'industries de transformation tournées vers l'exportation nécessite donc une organisation et un approvisionnement régulier en matières premières d'origine locale qui suppose la fourniture de ces produits bruts à l'échelle industrielle.

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

2. - Le problème des coûts d'entreprise

La création et le développement des établissements industriels calédoniens supposent la prise en considération de trois données de base essentielles : l'investissement initial, les coûts de production, le financement général de l'entreprise.

L'investissement initial doit considérer l'étroitesse exceptionnelle du marché local qui interdit l'installation de moyens de production de grande capacité. Ceci suppose un matériel, des outillages et des machines adaptés qui devront être importés et coûteront cher. Dans ces conditions, toute erreur d'estimation entraînant une surcapacité de production sera de nature à compromettre rapidement la rentabilité de l'entreprise. La rareté des compétences en matière de gestion, l'absence d'organismes spécialisés rendent en outre ce type d'étude sinon impossible du moins onéreux (3 à 4 fois le coût correspondant à celui de la Métropole, pour une qualité égale). Les seules entreprises de fabrication qui tendent à réussir sont donc celles dans lesquelles le promoteur apporte lui-même sa technologie et son savoir-faire. A l'inverse, toute entreprise désireuse de procéder à un investissement productif sur le Territoire peut prétendre bénéficier des dispositions du Code Local des Investissements, dont la dernière mise à jour date de janvier 1980. Ce code définit toute une série d'avantages : primes, subventions publiques et exonérations fiscales sur l'ensemble des biens amortissables.

Les coûts de production sont à considérer au niveau de la confrontation entre les productions locales et leurs concurrentes extérieures. La possibilité pour l'entrepreneur de minimiser ses coûts dépend en grande partie du niveau de ses principales charges d'exploitation : les matières premières et les charges salariales. Les matières premières sont pratiquement toutes importées, et leur prix est majoré à l'arrivée sur le Territoire de coûts d'approche très élevés (fret, assurance), ainsi que des droits et taxes à l'importation. De plus, la nécessité de constituer des stocks importants pèse sur le prix de revient du produit transformé. Les charges salariales, quant à elles, si on les compare à celles des pays développés du Pacifique et d'Europe, semblent être en faveur des petites industries calédoniennes, du moins dans le domaine des bas salaires et des charges sociales. Par contre, les salaires des techniciens, des ingénieurs et des cadres, fréquemment recrutés hors du Territoire, sont sensiblement plus élevés qu'en Europe. Les références utilisées (fonction publique, S. L. N.) conduisent à majorer de près de deux fois les salaires métropolitains et à accorder des avantages importants et onéreux sous forme de congés en Europe et de primes d'éloignement.

Le financement des entreprises industrielles nouvelles repose, en l'absence d'un marché financier, sur les seules ressources suivantes : la mise de fonds personnelle des entrepreneurs ou associés et le crédit bancaire.

Le Territoire bénéficie d'une organisation du crédit très complète : on y trouve en effet un secteur bancaire développé et disposant d'un volume d'épargne important, ainsi que des Caisses Publiques – la C. C. C. E. (Caisse Centrale de Coopération Economique) et la S. I. C. N. C. (Société Industrielle et de Crédit de Nouvelle-Calédonie) dont l'une des missions principales est le financement d'investissements d'intérêt économique et social et notamment ceux des industries de transformation.

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

B. - Les productions industrielles et leur répartition géographique

1. - Les productions de la petite industrie et de l'artisanat

L'examen des tableaux I, II et III permet tout d'abord de constater que les productions locales ont tendance pour la plupart à augmenter sensiblement en volume, qu'il s'agisse des produits de consommation des ménages (bière, huile, savons) mais aussi des ciments, malgré la stagnation de l'industrie du bâtiment (tableau II). La valeur ajoutée de ces petites productions ne constitue toutefois que 3 % de la valeur de l'ensemble de la production des entreprises, alors qu'elles jouent un rôle plus important au niveau de l'emploi. De plus, dans le contexte d'un marché local réduit, le développement de la petite industrie calédonienne passe par une diversification des produits offerts plus que par une augmentation des productions. Un certain nombre de productions nouvelles tendent ainsi à se développer régulièrement, à l'exemple de l'essence de niaouli et de santal, de la biscuiterie et de l'abattage industriel de volailles, auxquelles viennent s'ajouter produits textiles, papier hygiénique, traitement des peaux de bovins, aliments pour animaux, tuyaux d'échappement de voitures, attestant une diversification qui va au delà de la liste du tableau I.

	1977	1978	1979
Bière (hl)	16 309	21 480	N. D.
Huile coco (kg)	91 027	93 057	97 222
Huile coprah (kg)	93 366	123 261	128 075
Savons (kg)	287 166	196 780	302 214
Savons spéciaux (kg)	2 948	2 978	3 113
Tôles (T.)	2 212	2 210	N. D.
Ciments (T.)	48 100	50 801	51 759
Oxygène (m ³)	116 700	104 383	N. D.
Acétylène (kg)	51 800	40 601	N. D.
Bouteilles plastiques	2 341 548	2 292 603	N. D.

 Tableau I. - Production de quelques fabrications industrielles locales. Source : Service des Statistiques.

AUTRES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

	1977	1978	1979
Permis délivrés	496	602	560
Logements terminés	575	500	373

 Tableau II. - Construction de logements en Nouvelle-Calédonie. Source : Service des Statistiques.

	1976	1977	1978
Infrastructure générale	2 167	1 451	1 361
Infrastructure rurale	68	228	118
Équipements sociaux et culturels	642	447	450
Total	2 877	2 126	1 929

Tableau III. - Financement des travaux d'équipement (en millions de F. CFP).

 Source : Institut d'Emission d'Outre-Mer.

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

Les tableaux II et III font apparaître un ralentissement important du bâtiment et des travaux publics. Le nombre de logements achevés sur le Territoire a baissé de 15 % en 1978 et de 25 % en 1979... Les travaux d'équipement ne représentaient en 1978 que 91 % du niveau de 1977, 67 % seulement de celui de 1976, en dépit du lancement d'un important programme routier. Cette baisse sensible reflète la récession économique que connaît la Nouvelle-Calédonie depuis 1973-1974. L'existence d'un parc immobilier vacant et une forte émigration ont entraîné une baisse de la demande de logements neufs. Pourtant, le secteur « bâtiment-travaux publics » occupe encore environ 11 % des effectifs d'actifs employés et représente près de 10 % du P. I. B. contre 2 % pour la branche « industries diverses ».

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

2. - La répartition géographique de l'industrie

Comme dans de nombreux secteurs de l'économie calédonienne, un fort déséquilibre régional caractérise l'implantation de l'industrie et de l'artisanat ainsi que la répartition des emplois dans ces activités. Nouméa réunit plus de 80 % des entreprises industrielles et près de 95 % des emplois du secteur secondaire. La carte des établissements industriels de la « brousse » calédonienne permet de constater le petit nombre des entreprises. On en compte en moyenne 6 par commune, toutes activités comprises. Cette moyenne tombe à 4,7 quand on retire les trois communes situées à la périphérie de Nouméa et qui en dépendent directement : Mont-Dore, Dumbéa et Païta. Abstraction faite de Nouméa, on remarque d'autre part la prédominance de la côte Ouest sur la côte Est. La première groupe en effet 69 % des établissements industriels de l'intérieur. Ce déséquilibre est souligné par la présence, sur la côte Ouest, de plusieurs centres urbains importants réunissant une grande partie de l'équipement. La banlieue proche et lointaine de Nouméa joue certes un rôle non négligeable dans ce contraste géographique, mais les communes de Bourail, Poya et Koumac l'accroissent, alors que seuls Poindimié et Touho disposent sur la côte Est d'une capacité notable par le nombre et la variété des entreprises. On peut enfin noter la faible diversification des activités industrielles de l'intérieur.

Elles sont dominées par trois spécialités seulement : le bâtiment (26 %), les travaux publics (20 %) et surtout les ateliers de réparation automobile (36 %), les autres étant plus diffusées. Certains centres développent toutefois des activités en rapport avec les productions agricoles environnantes. C'est le cas de Bourail (laiterie), de Koné (distillerie du niaouli dont l'essence fournit le goménol), de Touho (menuiserie, meubles) pour ne citer que ceux-là.

La ville de Nouméa réunit donc la grande majorité des industries et de l'artisanat calédonien en sus de la métallurgie du nickel implantée à Doniambo. Plusieurs quartiers bénéficient à des échelles différentes de ce phénomène mais la zone industrielle de Ducos abrite une véritable concentration d'établissements, deux fois plus d'entreprises au total qu'il n'en existe « en brousse ».

Situé au nord-ouest de la commune de Nouméa, cet espace rassemble avec son prolongement occidental de Numbo des entreprises aussi variées par leur vocation que par leur taille. On y trouve la plupart des industries précédemment évoquées qui peuvent se répartir entre quatre groupes principaux. Le premier concerne les établissements à vocation commerciale qui représentent plus du quart des entreprises de Ducos. A l'intérieur de cette catégorie se trouvent quelques entrepôts commerciaux destinés au stockage des marchandises, et parfois même à une activité grossiste de premier ordre. Mais ces entreprises appartiennent surtout soit au secteur alimentaire (torréfaction du café, confiserie, glaces, pâtes, boissons), soit à l'ameublement, soit à quelques activités plus spécifiques (huiles solaires, claquettes japonaises, imprimerie...).

Le second groupe, de loin le plus important, est celui du secteur automobile, qui réunit plus de 30 % des établissements industriels et artisanaux de la presqu'île. Ces entreprises sont en général de petite taille, et ne dépassent que très rarement cinq employés. Les ateliers de réparation automobile (mécanique, tôlerie, peinture) représentent à eux seuls environ 80 % du total. Le reste des établissements de ce type se répartit entre les concessionnaires automobiles auxquels s'ajoutent les magasins et ateliers de pièces de rechange, et les distributeurs de pièces d'occasion, notamment les « casses » (rue Ampère en particulier).

Les deux autres groupes bien distincts sont ceux des secteurs du bâtiment et des travaux publics. La plupart des entreprises dépassent le seuil des cinq employés adopté pour la représentation graphique. Le bâtiment, à lui seul, rassemble 29 % des établissements de Ducos avec des entreprises productrices et distributeurs de produits de base (ciment de Numbo, agglomérés, charpentes, tuyauteries...), et d'autres qui distribuent des produits finis importés (carrelages, peintures, moquettes...). La part des travaux publics a fortement décliné. Ils ne regroupent plus à l'heure actuelle que 11 % des établissements divers, localisés dans la commune de Nouméa, comme les imprimeries, ou des industries plus rares (air liquide, constructions navales, voileries, photographie...).

AUTRES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

II. - COMMERCES ET SERVICES

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

A. - Les entreprises commerciales de la « brousse » calédonienne

L'équipement commercial de Nouméa est analysé par la planche 51.

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

La répartition géographique du négoce calédonien reste fidèle au schéma du déséquilibre profond existant entre Nouméa et le reste du Territoire. L'intérieur et les îles ne réunissent guère que 190 établissements commerciaux, soit 25 % environ du total : encore faut-il tenir compte du rôle joué, dans ce bilan, par les communes du Mont-Dore, Dumbéa et Païta, à proximité de la métropole territoriale. En outre, avec 74 % des points de vente en « brousse », la côte Ouest continue d'accroître une opposition que les quelques centres de la côte Est ne parviennent pas à atténuer.

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

1. - L'approvisionnement et l'équipement général

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

Au début de ce siècle, l'essentiel de la population vivait en autarcie familiale, ce qui excluait l'existence de boutiques nombreuses et spécialisées. Les « comptoirs » fournissaient alors aux colons produits alimentaires et outils indispensables, à crédit, sur les récoltes à venir. On constate très souvent la survivance de ce système, notamment dans les « alimentations générales ». Ces établissements distribuent en réalité une gamme très large de marchandises, allant de l'outillage au prêt-à-porter. Même si elles ne suscitent qu'un emploi très limité, car la plupart sont des entreprises familiales, ces boutiques tiennent une place primordiale dans la vie locale et leur localisation sur l'artère principale des chef-lieux des communes le prouve s'il en était besoin.

Leur approvisionnement est généralement assuré par le « colportage », à partir des centres grossistes de Nouméa. Ces boutiques peuvent aussi faire partie de réseaux de distribution déjà anciens qui dépendent des grands magasins de la capitale. Le réseau le plus typique à ce point de vue est celui des Etablissements Ballande, avec ses 21 points de vente répartis dans la plupart des communes calédoniennes, en gérance libre ou contrôlée. Un autre système est celui des Economats de la S. L. N. assurant l'approvisionnement de quelques centres miniers, à l'exemple de Thio et Népoui.

Les « alimentations générales » sont toujours les plus nombreuses dans les communes à l'exception toutefois de Bourail qui possède un nombre important de commerces spécialisés.

Les quincailleries et l'outillage représentent pour leur part les commerces d'équipement mais elles ne sont qu'un peu plus de 4 % seulement des établissements commerciaux de l'intérieur et des îles.

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

2. - La part des commerces spécialisés

La spécialisation commerciale est un phénomène relativement récent en « brousse » et n'affecte encore que certains centres urbains secondaires. Il s'agit des centres qui ont connu récemment un développement notable et où vit une proportion non négligeable d'Européens, généralement consommateurs de produits rares. Quatre chef-lieux de communes seulement disposent d'une gamme assez étendue de boutiques spécialisées : trois se trouvent sur la côte Ouest (Koumac, Bourail, Mont-Dore), tandis que seule Poindimié, sur la côte Est, entre dans cette catégorie. Sauf à Bourail, ces commerces spécialisés sont en minorité et ils intéressent trois branches principales du négoce calédonien. Le domaine alimentaire comprend les boulangeries-pâtisseries (5,5 % du nombre total d'établissements commerciaux) et les boucheries-charcuteries (8,3 %). Associés à la présence de centres de consommation importants, ces entreprises contribuent au déséquilibre entre la côte Est et la côte Ouest. Si l'on excepte Lifou, une seule boulangerie sur 10 est située sur la côte Est, de même que 4 boucheries-charcuteries sur 15. Le secteur du prêt-à-porter et des articles de sports présente la même situation puisque seule la commune de Poindimié possède une boutique de ce genre sur 11 points de vente de ce secteur dans l'intérieur et les îles. L'apparition de ces commerces anormaux est liée au développement propre de la commune où ils se trouvent. Bourail dispose ainsi de 5 établissements de ce type, soit presque la moitié de ceux qui existent en « brousse ». Dans ce domaine aussi, le rôle des grands magasins de Nouméa doit être souligné. La Maison Barrau possède par exemple l'exclusivité de la distribution des chaussures BATA dans le Territoire.

Le domaine des loisirs et de la culture (6,6 % des établissements) contribue lui aussi au contraste qui existe entre les deux côtes. La ville de Bourail conserve sous ce rapport la première place par le nombre et la variété des boutiques de ce secteur (2 photographes, 1 curios, 1 disquaire, 1 librairie-papeterie).

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

L'industrie calédonienne, la plus développée de la Nouvelle-Calédonie

B. - Les entreprises de services en Nouvelle-Calédonie

1. - Les établissements bancaires

Il existe en Nouvelle-Calédonie cinq organismes bancaires d'importance variable qui réunissent en tout 40 bureaux ou succursales répartis sur l'ensemble du Territoire. Le plus important d'entre eux, mais aussi le plus ancien (1888), est la Banque de l'Indochine et de Suez (B. I. C. S.) dont le bureau principal, au cœur de Nouméa, occupe un des bâtiments les plus remarquables de la ville. Première par son volume d'affaires et son rôle de banque d'épargne, la B. I. C. S. est bien implantée en milieu urbain. Avec 11 bureaux à Nouméa et 14 en « brousse » elle dispose de près de deux tiers des agences bancaires du Territoire. Dans l'intérieur, la B. I. C. S. a d'abord privilégié les centres dont l'essor a accompagné la fortune minière de la Nouvelle-Calédonie. La croissance des premières années de la décennie a favorisé à ce titre des communes telles que Koumac, Bourail, La Foa, Mont-Dore, mais aussi des centres miniers comme Thio, Kouaoua, Poro, Népoui que la banque a fait sortir de leur isolement. A Nouméa, l'extension du réseau bancaire s'est associé au développement des quartiers périphériques. Il n'existe pratiquement

ATLAS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE - PLANCHE 43

1. - Les services divers

2. - Une activité récente

aucun secteur de la capitale qui ne soit desservi par un bureau de la B.I.C.S., parfois, selon la formule typiquement urbaine des « Auto-Banques ».

La Banque Nationale de Paris (B. N. P.) et la Société Générale, disposent respectivement de 7 et 6 agences sur le Territoire : chacune en compte 4 à Nouméa contre 3 en « brousse » pour la première et 2 seulement pour la seconde. La localisation du siège principal de ces grandes sociétés métropolitaines au sein du Quartier-Latin (Nouméa), leur faible représentation dans l'intérieur et les îles, expriment une implantation tardive qui justifie peut être l'effort architectural dont elles ont rivalisé dans leurs bureaux principaux. Hors de Nouméa, ces deux sociétés se sont implantées dans des centres privilégiés, où la B. I. C. S. possédait parfois déjà une succursale, à Koumac, Koné, Népoui, Bourail, Poindimié.

Enfin, les deux dernières banques du Territoire sont elles aussi d'installation récente. Toutes deux ne possèdent qu'un seul bureau principal, situé dans la ville de Nouméa. Il s'agit du Crédit Lyonnais, représenté par la Banque de Nouvelle-Calédonie installée au Quartier-Latin, et de la Banque de Paris et des Pays-Bas, implantée dans le Centre-Ville. La localisation de cet équipement bancaire reflète l'organisation spatiale de l'économie calédonienne. La capitale territoriale groupe 52 % des agences, la côte Ouest possède les trois quarts des agences situées hors de Nouméa.

2. - Les services divers

Les établissements bancaires mis à part, les services divers sont peu nombreux en « brousse », si l'on excepte les pharmacies (planche 47). Leur localisation dépend de l'importance démographique des communes (Poindimié, Mont-Dore) ou du rôle de carrefour routier que jouent certains centres au départ des transversales reliant les deux côtes (Thio, Bouloupari, La Foa). D'autres villes (Koumac, Bourail) réunissent les deux conditions précédentes. Parmi les autres services on ne peut guère citer, en « brousse », que les salons de coiffure locaux. Le reste de ces établissements est surtout concentré à Nouméa. C'est par exemple le cas des sociétés de location automobile, associées sur la planche aux taxis (Nouméa excepté) et aux entreprises ambulancières.

2. - Une activité récente

3. - Les services divers

Les établissements bancaires mis à part, les services divers sont peu nombreux en « brousse », si l'on excepte les pharmacies (planche 47). Leur localisation dépend de l'importance démographique des communes (Poindimié, Mont-Dore) ou du rôle de carrefour routier que jouent certains centres au départ des transversales reliant les deux côtes (Thio, Bouloupari, La Foa). D'autres villes (Koumac, Bourail) réunissent les deux conditions précédentes. Parmi les autres services on ne peut guère citer, en « brousse », que les salons de coiffure locaux. Le reste de ces établissements est surtout concentré à Nouméa. C'est par exemple le cas des sociétés de location automobile, associées sur la planche aux taxis (Nouméa excepté) et aux entreprises ambulancières.

III. - LE TOURISME NÉO-CALÉDONIEN

Pour compenser le déclin des activités métallurgiques, le Territoire a engagé en faveur du tourisme un effort récent destiné à faire de cette activité la « seconde industrie » calédonienne. Les initiatives existantes n'avaient jusque-là bénéficié que d'un soutien modeste, voire inexistant. La remise à jour du Code Local des Investissements tend à transformer progressivement cette situation. Depuis le mois de janvier 1980, de nombreux projets ont vu le jour, dont la réalisation devrait intervenir entre 1981 et 1985.

A. - Les bases du développement touristique

1. - Les atouts locaux

2. - Les atouts locaux

Si la Nouvelle-Calédonie ne bénéficie pas, comme Tahiti, de l'aura des Mers du Sud, elle possède de nombreux éléments favorables à un essor du tourisme à court terme, tant à Nouméa que sur l'ensemble du Territoire.

Outre son climat de caractère subtropical et son vaste lagon, d'une richesse et d'une diversité exceptionnelles (planche 8), l'un des attraits les plus évidents de la Grande Terre est la variété de ses paysages que soulignent des formations naturelles très originales. Une végétation souvent luxuriante, les cascades et les cocotiers donnent à la côte Est un aspect polynésien nuancé par les plantations de café et les nombreux villages mélanésiens.

A l'opposé, la côte Ouest présente ses larges savanes relativement sèches, domaine du niaouli. L'élevage extensif des bovins, l'existence de centres de « brousse » très typiques, héritiers des premiers comptoirs commerciaux, confèrent à l'occupation humaine une originalité marquée. La Chaîne centrale présente avec ses paysages de montagne des restes de forêt tropicale qui contrastent avec les massifs miniers colorés par l'altération latéritique. Plusieurs Parcs d'Aménagement Forestier (P. A. F.) y ont été délimités, ainsi qu'une réserve ornithologique, afin de protéger efficacement la flore et la faune locales. Au sud, la Plaine des Lacs offre au contraire la végétation rabougrie du « maquis minier » véritable paradis pour les botanistes puisqu'on y trouve des centaines d'espèces endémiques.

Enfin, les îles périphériques (Belep, Loyauté, île des Pins) abondent en sites touristiques remarquables exploitables toute l'année (plages, falaises de corail, trous aux tortues...). La présence des tribus ajoute au pittoresque grâce notamment à une meilleure conservation des formes de l'architecture traditionnelle autochtone.

Il existe aussi en Nouvelle-Calédonie un tourisme historique très riche. Les vestiges sont relatifs aux origines du monde mélanésien (pétroglyphes, sépultures), à la découverte du Territoire et à la première présence européenne (stèle commémorative de Balade), mais aussi à la période du Bagne (notamment à l'île des Pins) et aux épisodes plus récents de la Guerre du Pacifique (cimetièrre néo-zélandais de Bourail).

C'est à Nouméa que l'on trouve toutefois les curiosités les plus remarquables. Le Musée, outre des expositions temporaires d'artistes locaux, présente en permanence un aperçu complet de l'art et de la culture mélanésiens. L'aquarium possède un échantillonnage spectaculaire de la faune sous-marine de l'archipel. Un casino, unique dans la région, implanté au voisinage des plages et du Club Méditerranée, constitue pour les touristes un élément attractif supplémentaire et un golf a été mis en service aux portes de Nouméa (Dumbéa).

Bien entendu, le tourisme balnéaire, le yachting, les sports nautiques, bénéficient en premier lieu des avantages exceptionnels de Nouméa, illustrés notamment par la voque actuelle de la planche à voile sur le magnifique plan d'eau de l'Anse Vata.

2. - Une activité récente

3. - Les services divers

Longtemps ignorée comme destination touristique, La Nouvelle-Calédonie tente à l'heure actuelle de rattraper son retard, mais elle demeure extrêmement dépendante des liaisons aériennes internationales qui conditionnent l'afflux des visiteurs. La première liaison permanente avec l'extérieur fut créée entre Sydney et Nouméa par la compagnie QANTAS, immédiatement après la Seconde Guerre mondiale. Par la suite, plusieurs compagnies métropolitaines se succédèrent pour assurer une relation régulière entre la France et le Territoire, jusqu'à la création d'UTA en 1963. La ligne « Tour du Monde » de cette compagnie devait inclure la Nouvelle-Calédonie dans son parcours et améliorer le nombre et la qualité des liaisons. Parallèlement, les nouvelles installations portuaires ont récemment permis à Nouméa d'accueillir un nombre croissant de bateaux de croisière. En 1979, 50 884 croisiéristes ont pu, à la faveur d'une courte escale, goûter aux plaisirs du shopping, des promenades organisées et de la visite des curiosités touristiques de Nouméa.

L'Office Territorial du Tourisme en Nouvelle-Calédonie (O. T. T. N. C.) existe depuis 1964. Chargé de promouvoir et de coordonner le développement touristique sur le Territoire, ses moyens sont toutefois modestes si on les compare à ceux de ses plus proches voisins. En 1977, en comparaison des ressources dont disposait son homologue polynésien (220 millions de F. CFP), l'O. T. T. N. C. faisait figure de parent pauvre avec un budget de 30 millions de F. CFP seulement. En 1979, ce budget, n'a été que de 34 millions de F. CFP, dont le versement fut échelonné sur quatorze mois...

La C. C. C. E. a apporté pour sa part son soutien financier à des réalisations hôtelières qui, sans ce concours, n'auraient pu voir le jour.

Le développement du tourisme local, malgré ses atouts, reste étroitement soumis aux aléas de l'économie territoriale. En 1968, la Nouvelle-Calédonie recevait 17 000 touristes, ce qui était en soi un résultat spectaculaire par rapport au début des années 60 (2 500 entrées) si l'on tient compte des liaisons aériennes et des modestes capacités hôtelières (250 chambres environ) à l'époque. Ces espoirs naissants furent anéantis par le « boom » du nickel et les autres besoins qu'il suscita. Il fallut attendre le déclin de la métallurgie du nickel pour que le Territoire enregistre à nouveau une fréquentation croissante à partir de 1974.

B. - La fréquentation touristique et les infrastructures d'accueil

1. - Qui vient en Nouvelle-Calédonie ?

Si la Nouvelle-Calédonie est à 28 heures d'avion de la Métropole et de l'Europe, elle n'est qu'à deux heures et demie de vol de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui représentent ensemble un marché de 18 millions d'habitants. De plus, le Territoire n'est qu'à huit heures de vol du Japon, marché de plus de 115 millions d'habitants à haut pouvoir d'achat, vers lequel U. T. A. exploite une liaison hebdomadaire directe.

Les motivations des touristes australiens et néo-zélandais sont nombreuses. La Nouvelle-Calédonie est le pays étranger le plus proche du leur, qui allie les aspects du « French way of life », à un certain dépaysement tropical, et les coûts de transport sont encore relativement modiques. Les Australiens constituent toujours le principal contingent de visiteurs. La fermeture de l'Hôtel du Château Royal en 1979 (repris par le Club Méditerranée), celle du Relais de Kanumera à l'île des Pins, ont toutefois entraîné une diminution relative du flux australien par rapport aux totaux des années précédentes (21,7 % en ce qui concerne les nuitées, entre 1978 et 1979). Il faudrait y ajouter l'incidence de tarifs concurrentiels, qui favorisent des destinations telles que la Grande-Bretagne et la côte Ouest des Etats-Unis.

Le marché néo-zélandais reste stable. En 1979, il fournissait 9,3 % environ des touristes ayant visité le Territoire, pourcentage qu'expliquent une population peu importante et des niveaux de salaires peu élevés. La Nouvelle-Zélande est actuellement un peu plus qu'un marché d'appoint, mais elle peut fournir un contingent supérieur de visiteurs par le biais du tourisme sportif et du tourisme de convention ou de congrès.

Le Japon s'est solidement installé à la seconde place du marché touristique calédonien. La demande japonaise continue à s'accroître de façon régulière, justifiée par le double attrait qu'exerce la Nouvelle-Calédonie auprès de cette clientèle : Grâce à son caractère français (produits de luxe, restaurants...), mais aussi à l'existence d'une nature relativement vierge et non polluée. La progression du marché japonais devra désormais tenir compte des capacités de transport, la demande en sièges étant en passe de rejoindre l'offre. L'apport japonais est donc soumis à des règles peu flexibles. Dans la situation actuelle, le plafond de fréquentation est pratiquement égal au remplissage optimum du D. C. 10 U. T. A. ; d'autre part, l'unique liaison hebdomadaire entraîne une grande rigidité dans la durée des séjours (5-12 jours). Enfin la Nouvelle-Calédonie subit la concurrence des autres destinations touristiques du Pacifique du sud ; l'ouverture de la liaison Tokyo-Fidji-Nouvelle-Zélande par la compagnie Japan Airlines en juillet 1980, peut drainer vers Fidji une partie du contingent actuellement attiré par le Territoire...

Le marché français représente de son côté une part notable du flux touristique en Nouvelle-Calédonie (16,6 % des visiteurs en 1979). Il présente certaines particularités : du fait de l'éloignement et de la durée du voyage, le visiteur français reste assez longtemps en Nouvelle-Calédonie (durée moyenne de séjour : 17,8 journées) mais il n'est généralement pas consommateur des prestations touristiques traditionnelles (hôtels, restaurants, excursions), leur préférant des solutions de substitution (camping, famille). Une seule agence en France (« Voyages d'Affaires et de Tourisme ») propose d'ailleurs à l'heure actuelle le produit « Nouvelle-Calédonie », alors que les grandes agences (EURO 7, T. C. F.) l'on éliminé, pour 1980, de leur brochure destinée aux vacances en ambiance tropicale.

Le tourisme européen, représente par ailleurs approximativement 0,5 % du flux général. Ses principaux éléments sont des Allemands et des Britanniques, avec une poussée relative des Belges et des Italiens. Enfin, le marché américain fournit un courant réduit mais très stable, malgré l'importance du potentiel que représentent les Etats-Unis. La Nouvelle-Calédonie, trop éloignée, est supplantée par des destinations telles

3. - Les services divers

3. - Les services divers

3. - Les services divers

qu'Hawaii et très secondairement Tahiti. Le tableau IV récapitule, pour 1979, le détail des provenances de visiteurs et des nuitées.

	Australie	N. Zélande	Japon	France	Divers	Total
Visiteurs	18 787	6 433	14 910	11 611	17 085	68 826
%	27,3	9,3	21,6	16,9	24,9	100
Nuitées	125 393	39 165	56 956	156 897	111 179	489 390
%	25,6	8	11,6	32	22,8	100

Tableau IV. - Visiteurs et nuitées touristiques en 1979.
Source : O. T. T. N. C.

2. - L'hébergement et l'accueil touristique

Il existe actuellement en Nouvelle-Calédonie moins de 50 établissements hôteliers, disposant de 1 353 chambres au total dont 331 au Club Méditerranée. Près de 70 % d'entre elles sont concentrées à Nouméa, ce qui illustre la suprématie de la capitale par rapport aux centres de « brousse ». La répartition de cette capacité hôtelière est donnée par les tableaux V et VI.

	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile	Non classés	Total
Etablissements	01	03	07	04	03	18
Chambres	331	177	247	100	88	943

Tableau V. - Capacité hôtelière de Nouméa en 1979.
Source : Service de Développement et d'Action Economique

	Relais confort		Relais touristiques		Gîtes non classés	
	Etablis.	Chambres	Etablis.	Chambres	Etablis.	Chambres
Grande Terre	08	180	07	70	12	120
Iles	01	15	02	25	—	—
Total	09	195	09	95	12	120

Tableau VI. - Capacité de l'intérieur et des îles en 1979.
Source : Service de Développement et d'Action Economique.

2. - Les atouts locaux

La Nouvelle-Calédonie présente un retard considérable par rapport à ses concurrents les plus directs puisque Fidji disposait de 4 000 chambres environ en 1979, et Tahiti de 2 000. Si la présence depuis novembre 1979 du « Club Méditerranée », développé suivant la formule des villages de vacances et regroupant au total quelques 550 lits, a introduit dans le Territoire une formule éprouvée du tourisme international, il convient de souligner la rareté générale des renseignements précis concernant les capacités exactes d'hébergement des autres établissements existants et leurs résultats. La Fédération Hôtelière de l'Intérieur et des Îles (F. H. I. I.) estimait le coefficient de remplissage des hôtels du Territoire à 31 % en 1976, 51 % en 1978. En 1979, compte tenu de la fermeture provisoire de l'Hôtel du Château Royal, ce coefficient n'a été que de 40 %. Si la majeure partie des établissements hôteliers de Nouméa sont concernés par le tourisme international, il est encore peut d'équipements en « brousse » qui reçoivent une clientèle étrangère régulière. Moins de la moitié des Relais confort (cf. tableau VI) en bénéficient mais on constate que certains gîtes ruraux en milieu mélanésien, notamment au sud de Yaté dans la chefferie de Goro, ont commencé récemment à recevoir une clientèle. Plusieurs agences, qui organisent les excursions touristiques dans l'intérieur et les îles y fournissent une part importante de la clientèle des hôtels de la « brousse ». Le réseau routier actuel donne l'avantage à la côte Ouest, entre Nouméa et Koumac.

La Compagnie AIR CALÉDONIE assure des liaisons aériennes régulières avec les centres de l'intérieur et les îles (planche 45). Elle retirerait à l'évidence de grands avantages de leur fréquentation touristique accrue, aujourd'hui limitée dans les îles par l'absence ou la médiocrité d'un équipement hôtelier adapté à une clientèle internationale.

Dans le domaine du tourisme comme dans les autres activités économiques secondaires dont il cherche aujourd'hui à se doter, le Territoire devra surmonter le double handicap d'une spécialisation minière et métallurgique restée trop exclusive et d'un sous-équipement lié à la faiblesse absolue des besoins d'une population réduite.

2. - Les atouts locaux

Si la Nouvelle-Calédonie ne bénéficie pas, comme Tahiti, de l'aura des Mers du Sud, elle possède de nombreux éléments favorables à un essor du tourisme à court terme, tant à Nouméa que sur l'ensemble du Territoire.

A. - Les bases du développement touristique

1. - Les atouts locaux

2. - Les atouts locaux

3. - Les services divers

3. - Les services divers

Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie - 1978. Cent ans au service du développement économique. Nouméa, 118 p.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie - 1980. Mémento spécial 80 (janvier-février). Nouméa, 120 p.

Office Territorial du Tourisme de la Nouvelle-Calédonie -1980. Rapport d'activité touristique. Bilans et perspectives. Nouméa, 22 p., annexes.

PORCHER (R.) - 1980. Le Boom est loin. Comptes économiques 1977. Notes et documents n° 5. Service de la statistique. Nouméa, 49 p.

PORCHER (R.) - 1980. Etude sur l'économie calédonienne des années 1976-1979. Notes et documents n° 6. Service de la Statistique. Nouméa, 49 p.

Service de Développement et d'Action Economique - 1980. Code local des Investissements. Nouméa, 16 p.

AUTRES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

1. - Les services divers

2. - Une activité récente

3. - Les services divers

3. - Les services divers

3. - Les services divers

OTHER ECONOMIC ACTIVITIES
The highly developed mining and metallurgical specialization and low population have hindered the appearance of diversified economic activities in New Caledonia. Recently there have been efforts to develop secondary industries and tourism to compensate for the decrease in income from nickel.

I. - Secondary industries and cottage industry

These activities include about 100 firms and employ about 3 000 people. They have to adapt their methods and production to the limitations of the local market and competition from imported products. Industrially manufactured products which could be exported are rare and have a low added value. In spite of incentives and suitable local sources of financing the creation of new industries is slowed down by the high cost of imported raw materials and salaries for qualified staff. The main sectors are represented by agricultural food production, the building industry and public works. 80 % of the firms and 95 % of the people employed in the secondary sector are in Nouméa and most of the remaining are on the West coast of the main island. In Nouméa the highest concentration of firms is in the industrial zone of Ducos in the north-west of the town.

II. - Shops and services

Only 1/4 of the Territory's business establishments are in the country areas of the main island (mostly on the West coast) and on the peripheral islands. Compared to the « General Food Stores » (alimentations générales), descendants of the former polyvalent trading posts (comptoirs) specialized shops are rare. They are centred at the Mont Dore, in Koumac and Bourail on the West coast and in Poindimié on the East coast. There is a highly developed banking network with 5 banks and 40 branches covering the Territory. Other services (chemists, hairdressers...) are few and the most specialized are only established in the main towns.

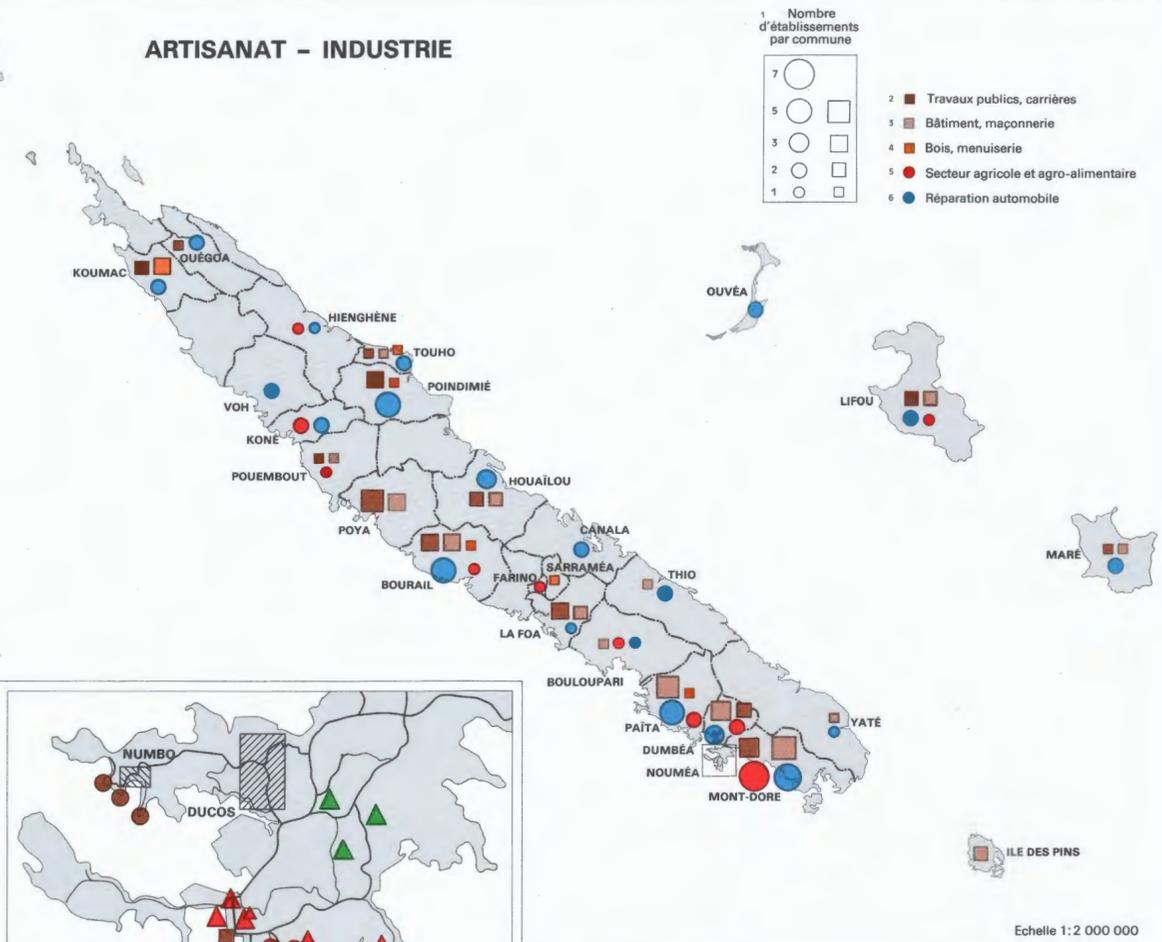
III. - Tourism in New Caledonia

Officially backed efforts to promote tourism have only just started and have come as an answer to the mining and metallurgical crisis. The pleasant climate, natural beauties and seaside resources of the Territory represent important advantages. It has only been recently that improvements in transports, especially air transport, have favoured an increase in the number of tourists ; but tourist activity, insufficiently backed, has been overshadowed by the recent period of nickel prosperity.

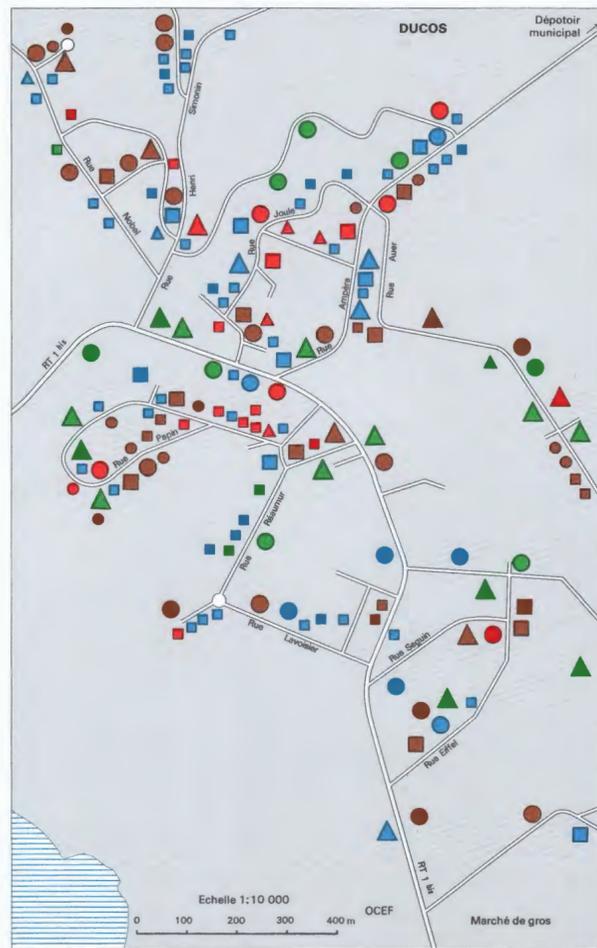
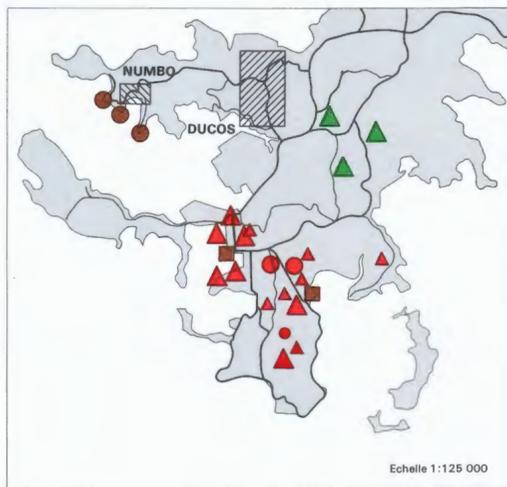
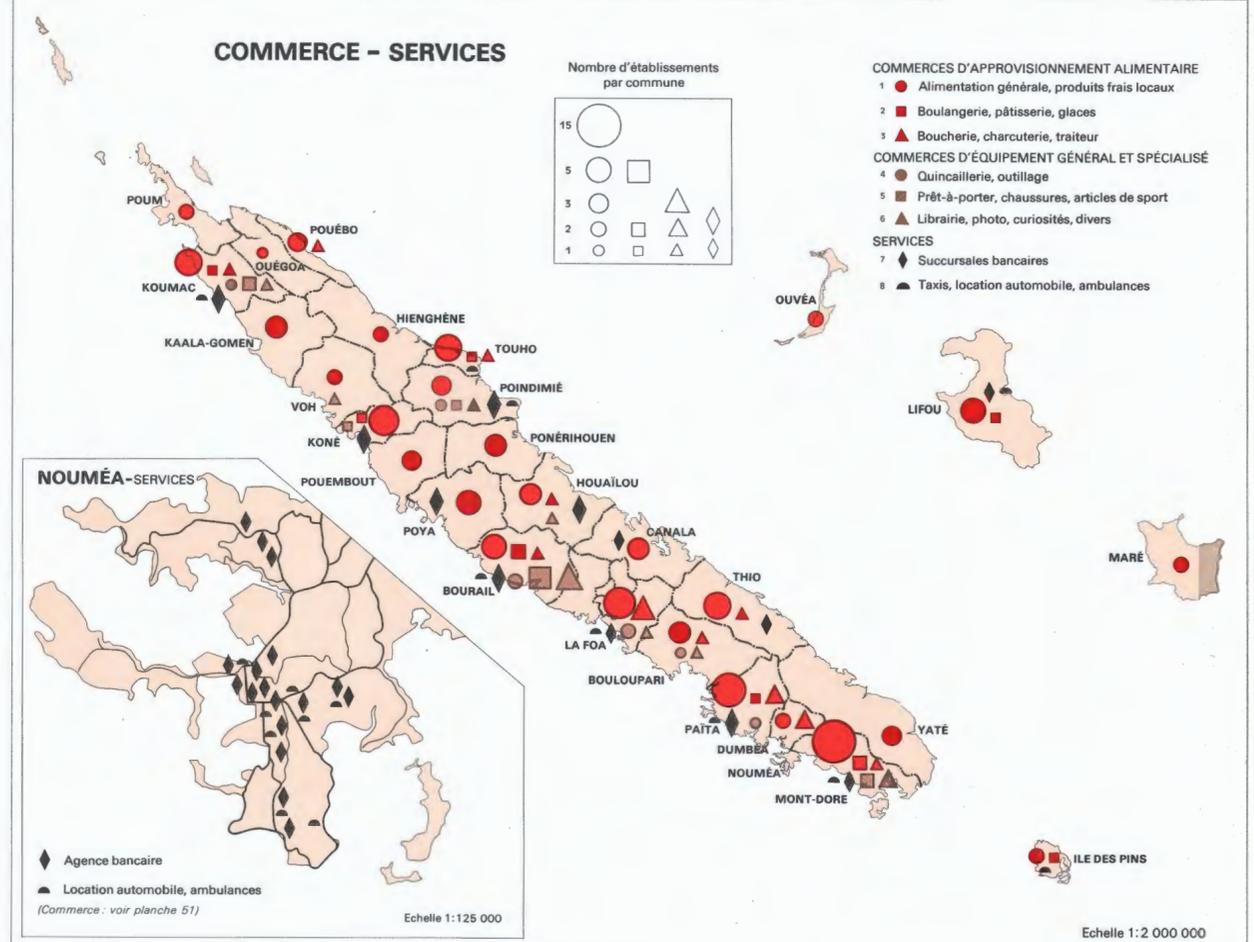
The majority of tourists come from Australia and New Zealand. Japanese tourists have been arriving since a direct line to Japan was opened up. Nonetheless this current seems more chancy than the one from Europe which is mainly supplied from Metropolitan France. The lack of hotels emphasizes the fact that tourist activity is new on the Territory and their establishment reflects the marked regional imbalance favorizing Nouméa. The peripheral islands and most of the main island have still hardly been touched by the influx of tourists.

	KEY
	HANDICRAFT - INDUSTRY
1	Establishments per district ('commune')
2	Public works, quarry
3	Building, masonry
4	Woodworking, carpentry
5	Agricultural sector and foodstuffs
6	Car repair
	Trade business
7	Food industries
8	Carpentry, cabinet making
9	Various industries, printing houses
	Car business and workshops
10	Car agents (aftersales service)
11	Body shops, painting, mechanics
12	New and second hand, spare parts
	Building business
13	Building materials
14	Wood and related products
15	Refrigeration, air conditioning, solar energy applications
	Transport and public works business
16	Road transport
17	Shipbuilding yards, metalworks
18	Public works
19	less than 5 jobs
20	5 jobs and more
	TRADE - SERVICES
	Food trade
1	Grocery, fresh local products
2	Bakery, pastry, ice creams
3	Butcher, delicatessen, take away food
	Trades for general and special equipment
4	Hardware, tools
5	Ready made clothes, shoes, sportsgear
6	Bookshop, curios, various trades
	Services
7	Bank agencies
8	Taxis, car rental, ambulances
	TOURISM
1	Number of rooms
2	Registered hotels
3	Comfortable class hotel
4	Family class hotel
5	Touristic or country lodge
6	Equipped camping ground
7	Airport, airfield
8	Air links with a touristic value
9	Natural sights. Points of view
10	Historical sights
11	Road, passe
12	Equipped forest areas
13	Picturesque routes

ARTISANAT - INDUSTRIE



COMMERCE - SERVICES

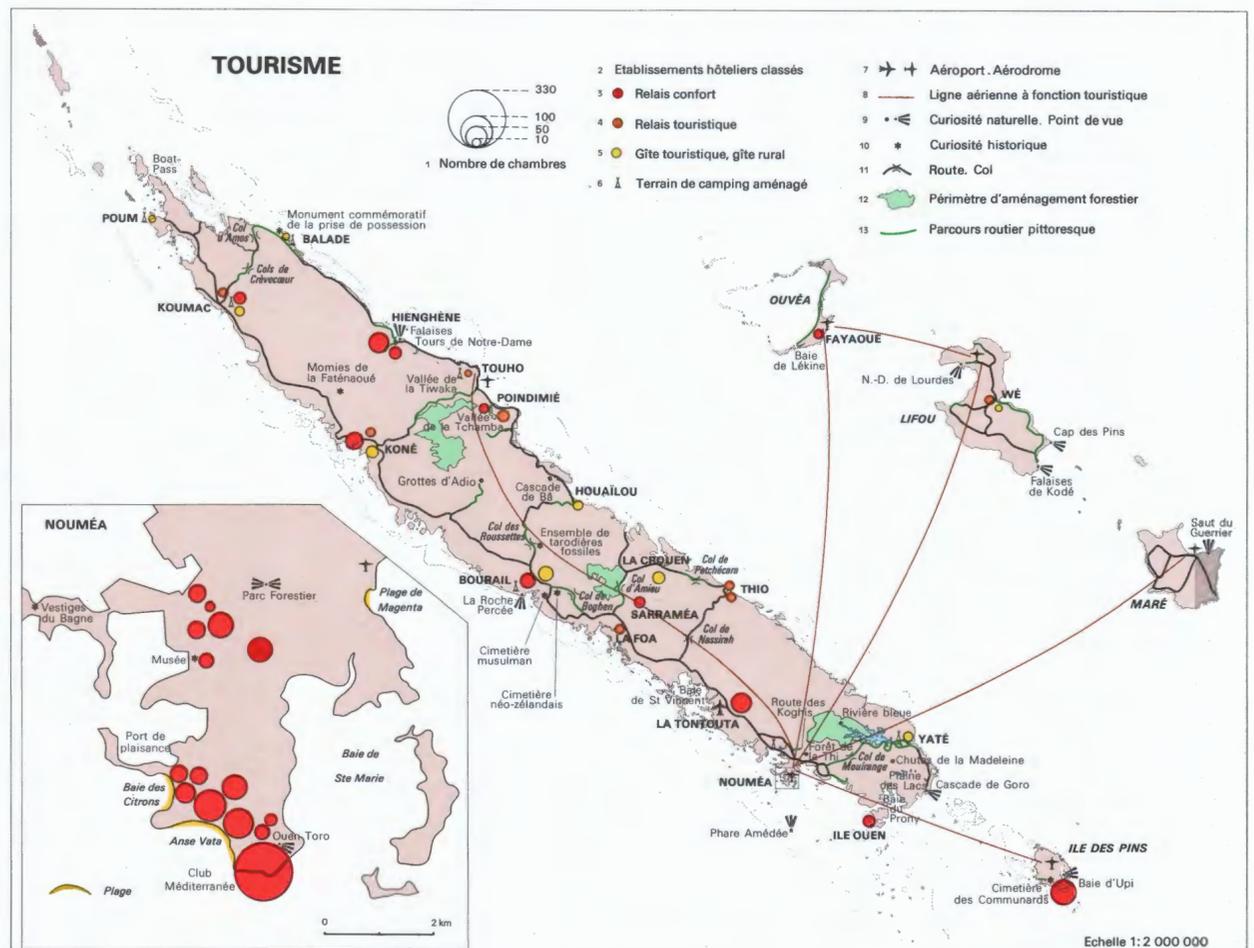


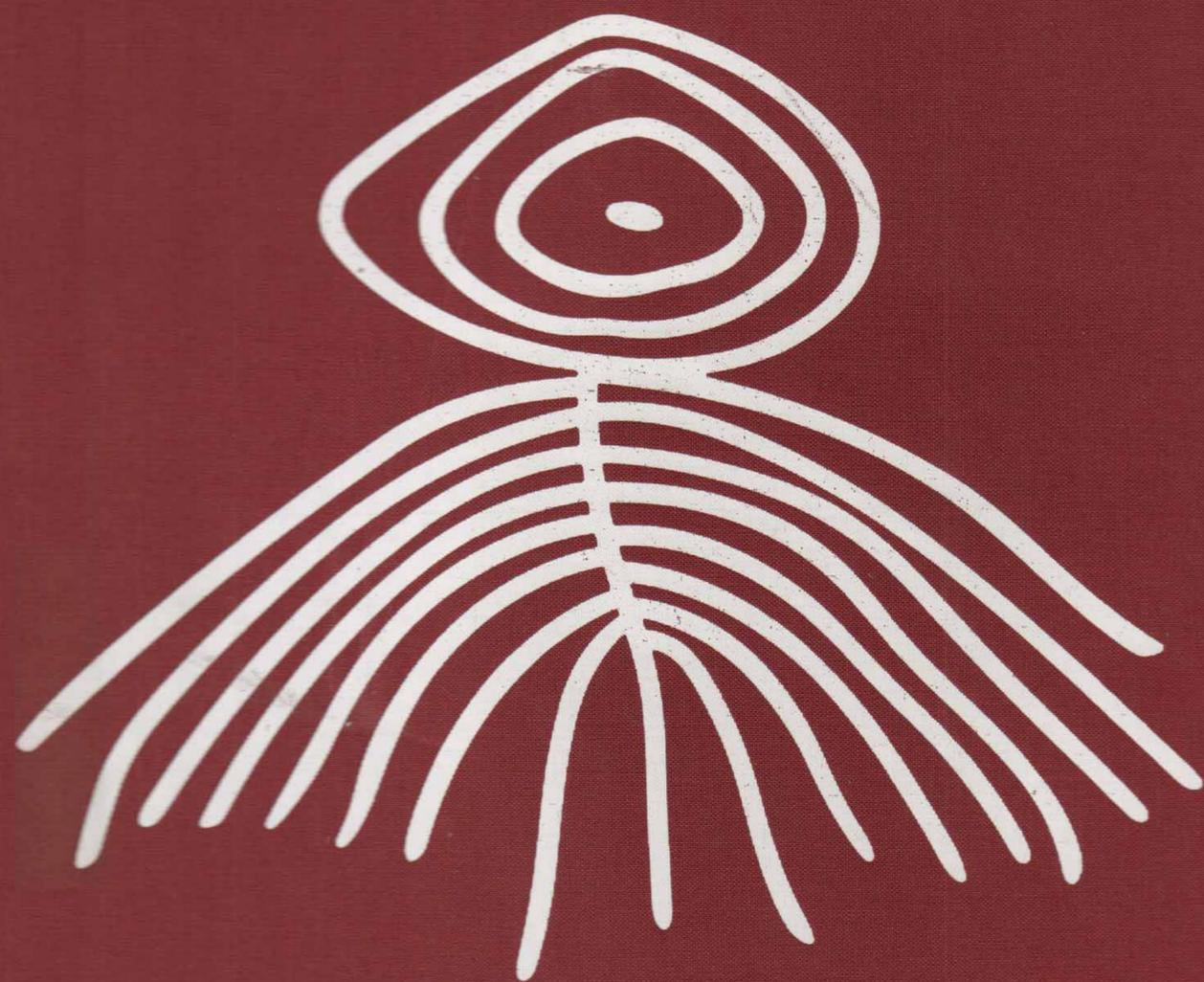
NOUMÉA

- ENTREPRISES A VOCATION COMMERCIALE
- 7 Industries alimentaires
 - 8 Menuiserie, ébénisterie
 - 9 Industries diverses, imprimeries
- ATELIERS AUTOMOBILES (NUMBO et DUCOS)
- 10 Concessionnaires (service après-vente)
 - 11 Tôlerie, peinture, mécanique
 - 12 Pièces d'occasion, casses
- (Pour l'ensemble de Nouméa: voir planche 51)
- ENTREPRISES DU BÂTIMENT
- 13 Matériaux de construction
 - 14 Bois et dérivés
 - 15 Froid, climatisation, énergie solaire
- ENTREPRISES DE TRANSPORT ET DE TRAVAUX PUBLICS
- 16 Transport et roulage routiers
 - 17 Chantiers navals, petite métallurgie
 - 18 Travaux publics
- 19 moins de 5 emplois
20 5 emplois et plus



TOURISME





ATLAS
de la
nouvelle
CALEDONIE
et
dépendances



© *ORSTOM* - 1981 - *RÉIMPRESSION 1983*

ISBN 2-7099-0601-5

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

Direction générale : 24, rue Bayard, 75008 Paris - France

Service des Editions : 70-74, route d'Aulnay, 93140 Bondy - France

Centre de Nouméa : Boite Postale n° A 5, Nouméa Cédex - Nouvelle-Calédonie

rédaction de l'atlas

Direction scientifique

Alain HUETZ de LEMPS
Professeur de Géographie à l'Université de Bordeaux III

Michel LEGAND
Inspecteur Général de Recherches
Délégué Général de l'ORSTOM pour le Pacifique Sud

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Jean SEVERAC
Directeur Général adjoint honoraire de l'ORSTOM

Coordination générale

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Conseil scientifique permanent Conception - Réalisation

Benoît ANTHEAUME Géographe, ORSTOM
Jean COMBROUX Ingénieur cartographe, ORSTOM
Jean-Paul DUBOIS Géographe, ORSTOM
Jean-François DUPON Géographe, ORSTOM
Danielle LAIDET Cartographe-géographe, ORSTOM

Secrétariat scientifique

Jean-Paul DUCHEMIN Géographe, ORSTOM
André FRANQUEVILLE Géographe, ORSTOM

Auteurs

ANTHEAUME Benoît Géographe, ORSTOM
BAUDUIN Daniel Hydrologue, ORSTOM
BENSA Alban Ethnologue, Université de Paris V-CNRS
BEUSTES Pierre Service Topographique
BONNEMAISON Joël Géographe, ORSTOM
BOURRET Dominique Botaniste, ORSTOM
BRUEL Roland Vice-Recteur de Nouvelle-Calédonie
BRUNEL Jean-Pierre Hydrologue, ORSTOM
CHARPIN Max Médecin Général
DANDONNEAU Yves Océanographe, ORSTOM
DANIEL Jacques Géologue, ORSTOM
DEBENAY Jean-Pierre Professeur agrégé du second degré
DONGUY Jean-René Océanographe, ORSTOM

DOUMENGE Jean-Pierre Géographe, CEGET-CNRS
DUBOIS Jean-Paul Géographe, ORSTOM
DUGAS François Géologue, ORSTOM
DUPON Jean-François Géographe, ORSTOM
DUPONT Jacques Géologue, ORSTOM
FAGES Jean Géographe, ORSTOM
FARRUGIA Roland Médecin en chef
FAURE Jean-Luc Université Bordeaux III
FOURMANOIR Pierre Océanographe, ORSTOM
FRIMIGACCI Daniel Archéologue, ORSTOM-CNRS
GUIART Jean Ethnologue, Musée de l'Homme
HENIN Christian Océanographe, ORSTOM
ILTIS Jacques Géomorphologue, ORSTOM
ITIER Françoise Géographe, Université Bordeaux III

JAFFRE Tanguy Botaniste, ORSTOM
JEGAT Jean-Pierre Service des Mines
KOHLER Jean-Marie Sociologue, ORSTOM
LAPOUILLE André Géophysicien, ORSTOM
LATHAM Marc Pédologue, ORSTOM
LE GONIDEC Georges Médecin en chef
MAC KEE Hugh S. Botaniste, CNRS
MAGNIER Yves Océanographe, ORSTOM
MAITRE Jean-Pierre Archéologue, ORSTOM-CNRS
MISSEGUE François Géophysicien, ORSTOM
MORAT Philippe Botaniste, ORSTOM
PARIS Jean-Pierre Géologue, BRGM
PISIER Georges Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie

RECY Jacques Géologue, ORSTOM
RIVIERRE Jean-Claude Linguiste, CNRS
ROUGERIE Francis Océanographe, ORSTOM
ROUX Jean-Claude Géographe, ORSTOM
SAUSSOL Alain Géographe, Université Paul Valéry - Montpellier
SOMNY Jean-Marie Service de Législation et des Etudes
TALON Bernard Service des Mines
VEILLON Jean-Marie Botaniste, ORSTOM
ZELDINE Georges Médecin en chef

EQUIPE GEOLOGIE-GEOPHYSIQUE ORSTOM
SERVICE HYDROLOGIQUE ORSTOM
SERVICE METEOROLOGIQUE Nouvelle-Calédonie

Réalisation technique

Cartes

ARQUIER Michel
DANARD Michel
DAUPELOUP Jean
GOULIN Daniel
HARDY Bernard
LAMOLERE Philippe
LE CORRE Marika
LE ROUGET Georges
MEUNIER François
PELLETIER Françoise
PENVERN Yves
RIBERE Philippe
ROUSSEAU Marie-Christine
SALADIN Odette
SEGUIN Lucien

Jean COMBROUX
Chef du Service Cartographique de l'ORSTOM

Danielle LAIDET
Cartographe-géographe, ORSTOM

Commentaires

DUPON Jean-François
RUINEAU Bernard

DAYDE Colette
DESARD Yolande
DEYBER Mireille
DUGNAS Edwina
FORREST Judith
HEBERT Josette